



Syndicat National  
des **Cardiologues**  
Médecine cardiovasculaire

## Votre activité est-elle bien protégée ? Sécuriser les tests d'effort en cabinet Webinaire le 05 octobre 2021

Chère Consœur, Cher Confrère,  
vous vous êtes souvent posé la question de savoir si votre activité professionnelle était correctement protégée, ou comment exercer la cardiologie en toute sérénité ? Profitez d'un webinaire dédié autour de 3 thématiques, **le 05 octobre 2021**.

### Une expertise adaptée à l'exercice d'aujourd'hui répondant à 3 contraintes

La cardiologie offre une gamme riche d'explorations complémentaires, dont certaines ne se pratiquent pas au cabinet principal. Entre deux lieux, il peut y avoir une perte d'information lors de la réalisation d'un acte technique (épreuve d'effort, scanner, exploration invasive), **pouvant être à l'origine de contentieux évitables**. En outre, les nouvelles recommandations de la SFC concernant les tests d'ischémie ouvrent la porte à leur réalisation hors d'un établissement de soins : **l'épreuve d'effort, l'échographie d'effort** et la VO2 max peuvent donc être réalisées en cabinet de ville. Néanmoins, la **sécurisation de cette nouvelle possibilité** apparaît dès lors indispensable, nécessitant la mise en place de **procédures spécifiques** que nous vous détaillerons.

Parallèlement aux actes interventionnels et aux explorations, la **consultation de cardiologie reste un temps fort du patient « cardiaque »**. Ce « colloque singulier » avec le patient peut être source d'événements indésirables et de réclamations médico-légales : erreurs de prescription, « loupés » dans l'interprétation de bilans, suivi défaillant, urgence à explorer, défaut d'information. Autant de **situations à risque** que des mesures simples peuvent éviter, parfois en s'appuyant sur des **solutions technologiques**.

Enfin, les derniers mois écoulés ont douloureusement rappelé que les cardiologues ne sont pas à l'abri d'un **problème de santé**. Les règles d'indemnisation, et notamment le délai de carence pour le versement des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS) ont évolué suite à la pandémie, nécessitant **l'adaptation de vos garanties de prévoyance**.

### Un webinaire dédié à un exercice serein

1. Zen attitude pour bien explorer et bien traiter
2. Consulter sans risque
3. Quand le cardiologue est malade : ne pas oublier de prendre soin de soi

**EXERCER LA CARDIOLOGIE EN TOUTE SERENITE :  
VOTRE ACTIVITE LIBERALE EST-ELLE BIEN PROTEGEE ?**

*En partenariat avec la MACSF*

Mardi 05 octobre 2021 de 20h à 21h - Durée 1h

Experts :  
Dr Cédric Gaultier, cardiologue (MACSF)  
Dr Thierry Houselstein, médecin (MACSF)  
Mme Margaux Dima, juriste (MACSF)  
Dr Vincent Pradeau, secrétaire général SNC

[Je réserve ma place au webinaire du 05 octobre >>](#)

Cardiologiquement votre.  
Vincent Pradeau, secrétaire général

## LE SYNDICAT



### Le projet politique du SNC

Pérenniser et améliorer notre pratique, défendre nos intérêts et notre avenir.

[Lire la suite »](#)



### Informez-vous avec Le Cardiologue

Le Cardiologue, la revue du Syndicat National des Cardiologues.

[Lire la suite »](#)



### Formez-vous avec UFCV/FormatCoeur

Feuilletez le catalogue des formations 2021 et inscrivez-vous en 2 clics !

[Lire la suite »](#)

Syndicat National des Cardiologues  
13 rue Niepce  
75014 PARIS  
[contact@sncardiologues.fr](mailto:contact@sncardiologues.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SYNDICAT NATIONAL DES CARDIOLOGUES.

[Se désinscrire](#)

© 2021 SYNDICAT NATIONAL DES CARDIOLOGUES